



COMMUNE DE MEUNG-SUR-LOIRE
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DECEMBRE 2024

Délibération n°2024-092 : Compte-rendu des décisions du Maire (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-093 : Exercice budgétaire 2025 : reconduction des crédits d'investissements pour 2025 au titre du Budget principal en amont du vote du budget primitif (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-094 : Exercice budgétaire 2025 : reconduction des crédits d'investissements pour 2025 au titre du Budget du Service de l'Eau en amont du vote du budget primitif (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-095 : Fongibilité des crédits en M 57 pour l'année 2025 (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-096 A : Travaux d'investissement 2025 : demandes de subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-096 B : Demandes de subventions auprès du Département du Loiret dans le cadre de l'appel à projets d'intérêt communal 2025 (volet 3) (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-096 C : Demande de subvention auprès de la Région Centre-Val de Loire pour l'aménagement d'un terrain de Padel (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-097 : Demande de subvention auprès de l'ADEME concernant les travaux de rénovation thermique de l'école des Potières (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-098 : Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association « Les Roses Poudrées » dans le cadre de l'opération « Octobre Rose » (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-099 : Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association « Les Fabricoles » (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-100 : Attribution d'une avance de subvention au titre de l'année 2025 au profit du C.C.A.S. (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-101 : Attribution d'une avance de subvention au titre de l'année 2025 au profit de l'Association Musiques en Meung (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-102 : Signature de la convention de partenariat en vue de la promotion et du développement du Festival de Musique « Festicolor » avec l'Association Musiques en Meung (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-103 : Modification des dispositions applicables aux redevances de l'Agence de l'Eau (abstentions à l'unanimité).

Délibération n°2024-104 : Approbation du rapport quinquennal sur les attributions de compensation 2017/2023 (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-105 : Approbation du compte-rendu de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 5 novembre 2024 (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-106 : Modification du CPUAPE de la ZAC des Tertres (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-107 : Avis du Conseil Municipal sur la définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que de leurs ouvrages connexes sur le territoire de Meung-sur-Loire (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-108 : Présentation du rapport annuel 2024 sur les actions de la Commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-109 : Personnel communal : modification du tableau des effectifs (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-110 : Personnel communal : renouvellement d'une convention avec le Centre de Gestion concernant la mise à disposition d'un ACFI (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection) (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-111 : Personnel communal : Instaurant l'indemnité spéciale et de fonction et d'engagement (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-112 : Personnel communal : Demande de renouvellement de l'agrément pour l'accueil de volontaires au service civique (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-113 : Personnel communal : création d'un emploi non permanent au service des espaces verts (approuvée à l'unanimité).

Fait à Meung-sur-Loire, le 23 décembre 2024

Le Maire,



Aurore CARO



Le Secrétaire de Séance,



Georges CAMUS